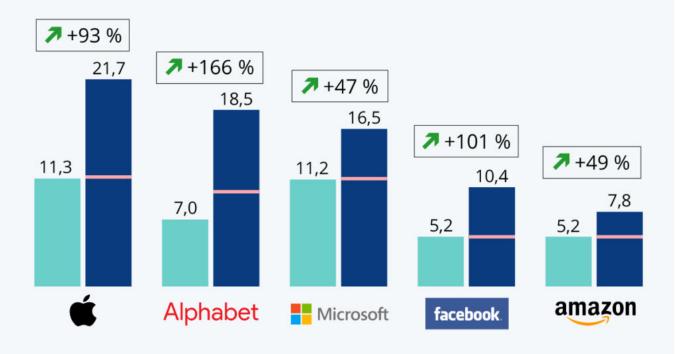


Les géants technologiques encaissent des profits records

Les géants de la tech encaissent des profits records

Bénéfice net d'une sélection d'entreprises technologiques au deuxième trimestre 2021 vs 2020 (en Mrd \$)

T2 2020 T2 2021 Précédent record au T2



Source: rapports d'entreprise









Amazon a été la dernière des GAFAM à publier ses résultats trimestriels jeudi dernier. Et comme les quatre autres grandes entreprises technologiques américaines avant elle, Amazon a fait état d'un nouveau trimestre record d'avril à juin, bien qu'il soit resté un peu en deçà des attentes de Wall Street en matière de revenus.

Le mastodonte du commerce électronique a vu ses ventes nettes augmenter de 27 % pour atteindre 113 milliards de dollars au cours des trois derniers mois, compensant en partie le ralentissement de son activité principale de commerce électronique par une forte croissance de ses segments <u>cloud computing</u> et publicité. Bien que le directeur financier Brian Olsavsky n'ait pas hésité à souligner que le ralentissement de la croissance d'une année sur l'autre était principalement dû aux résultats exceptionnels du deuxième trimestre 2020 marqué par le premier confinement, les actions d'Amazon ont tout de même chuté après l'annonce.

Alors que Facebook et Apple ont également publié des prévisions modestes la semaine dernière, avertissant les investisseurs que les taux de croissance fulgurants atteints au cours des 15 derniers mois ne pourraient pas être maintenus éternellement, les résultats trimestriels des « Big Tech » montrent peu de signes de faiblesse. Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft ont toutes vu leurs bénéfices exploser au cours du trimestre de juin et continuent de profiter de l'impact de la pandémie sur la publicité en ligne, le commerce électronique et les dépenses de consommation. Comme le montre notre graphique, chacune des cinq sociétés a écrasé son précédent record de bénéfices au deuxième trimestre, Apple, Alphabet et Facebook doublant même presque leur précédent sommet.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les GAFA dans le viseur de l'Autorité de la concurrence



Antitrust : les plus lourdes amendes infligées en France

Plus grosses amendes pour infraction aux règles de concurrence infligées à une entreprise en France



En date du 14 juillet 2021.

Sources: Autorité de la concurrence, rapports médias









Dans une <u>décision</u> rendue publique la semaine dernière, l'Autorité de la concurrence a infligé à <u>Google</u> une amende de 500M€ pour le non-respect de ses injonctions à négocier avec les éditeurs et agences de presse au sujet de la rémunération des droits voisins du droit d'auteur. Le gendarme français de la concurrence a par ailleurs ordonné au géant du web de « présenter une offre de rémunération pour les utilisations actuelles de leurs contenus protégés » aux éditeurs et agences de presse, sous peine « de se



voir infliger des astreintes pouvant atteindre 900 000€ par jour de retard ».

Il s'agit de la plus lourde amende prononcée par l'Autorité de la concurrence pour non-respect de ses injonctions et de la deuxième plus sévère infligée à une entreprise individuelle en France. L'année dernière, Apple avait reçu une amende record de 1,1 milliard d'euros pour avoir favorisé ses boutiques et certains grossistes au détriment d'autres revendeurs de ses produits. Avant la firme à la pomme, c'est Orange qui détenait la palme de l'amende antitrust la plus lourde jamais reçue. En 2015, l'entreprise télécom avait écopé d'une amende de 350M€ pour abus de position dominante visant à freiner le développement de la concurrence sur le marché de la clientèle entreprises.

De Tristan Gaudiaut pour Statista